



Rapport de  
**durabilité**

2023

# Notre engagement



A travers ce rapport de durabilité, ALBEA réaffirme son engagement à placer la responsabilité sociétale au centre de sa stratégie d'entreprise, en répondant aux grands défis environnementaux et sociaux.

Cette démarche repose sur l'implication active de toutes nos équipes, qui sont un moteur essentiel dans la mise en œuvre de nos actions ESG.

Ensemble, nous nous engageons à agir de manière proactive et transparente pour contribuer à un avenir plus durable tout en assurant la sécurité et la pérennité de nos activités.

Notre approche s'articule autour de plusieurs enjeux ESG majeurs qui structurent notre engagement et orientent nos actions concrètes.

Sur le plan environnemental, notre priorité est la sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Nous avons déjà mis en place depuis la création de cette section autoroutière de très nombreuses actions locales pour préserver et restaurer les écosystèmes locaux mais également pour réduire notre empreinte carbone. Notre ambition est d'aller encore plus loin dans nos pratiques écoresponsables en embarquant l'ensemble de nos parties prenantes.

Sur le plan social, la sécurité de nos usagers et de l'ensemble du personnel d'intervention est au cœur de nos préoccupations. Par ailleurs, nous œuvrons au développement de notre ancrage territorial en soutenant les initiatives locales et en nouant des partenariats avec les acteurs de notre région, afin de contribuer activement au développement socio-économique de notre territoire.

Enfin, sur le plan de la gouvernance, nous renforçons notre politique en matière d'éthique et de cybersécurité. L'intégrité de nos pratiques et la protection des données de nos clients, collaborateurs et partenaires sont des priorités absolues.

La direction générale d'ALBEA se doit de s'assurer que chacun de ces enjeux soit traité avec sérieux, rigueur et pragmatisme pour faire émerger une mobilité décarbonée tout en contribuant activement à la protection des écosystèmes.

Ensemble, nous construisons une entreprise responsable, durable et résiliente.

**Antoine TREBOZ**  
Directeur Général



# Sommaire

- Informations générales
- Chiffres clés
- Les enjeux ESG
- La matérialité
- Notre politique environnementale
- Notre politique sociale
- Notre politique de gouvernance
- Reporting extra-financier



# Informations Générales

ALBEA (Autoroute de Liaison Barentin – Écalles-Alix), société normande indépendante, est la société concessionnaire de l'autoroute A150 qui relie Barentin à Écalles-Alix dans le Département de la Seine Maritime.

Le contrat de concession de cette section autoroutière est d'une durée de 55 ans à compter de son entrée en vigueur le 28 décembre 2011.

Tronçon autoroutier à 2 fois 2 voies de 18 km mis en service en 2015, l'A150 assure la jonction entre la section existante de l'A150, reliant Rouen à Barentin au Sud, et la bretelle de raccordement à la section concédée de l'A29 Le Havre / Saint-Saëns.

Elle permet ainsi d'assurer la continuité autoroutière entre Rouen et Le Havre par la rive droite de la Seine et de limiter ainsi la circulation sur la RD 6015, dont elle constitue le doublement.

Cette liaison a donc permis une baisse conséquente des trafics sur la route départementale 6015 et a ainsi contribué à l'amélioration du cadre de vie des riverains des villages traversés par cette route départementale.

Elle favorise également les relations entre les agglomérations rouennaise et havraise tout en assurant la desserte du Pays de Caux.

Les collaborateurs d'ALBEA sont basés à la barrière de péage de Bouville, en Seine-Maritime, qui regroupe le siège social et le Centre d'Exploitation.

Concessionnaire pour 55 ans, ALBEA est un acteur de temps long qui s'attache à développer son impact positif et à limiter son empreinte environnementale.





# Chiffres Clés

 **18 km**  
2x2 voies

 **480 m**  
de long pour le viaduc  
de l'Austreberthe

 **14**  
ouvrages d'art

 **1** interconnexion  
avec l'autoroute A29

 **11**  
communes  
traversées

 **1**  
barrière de péage  
pleine voie

 **11**  
bassins  
d'assainissement

 **1**  
aire de repos

 **22**  
ouvrages faune

 **1**  
échangeur routier à  
Barentin



# Les enjeux ESG



## La biodiversité

La construction de l'A150 a été conditionnée par la mise en œuvre de nombreuses mesures à prendre en faveur de la sauvegarde de la biodiversité.

L'ensemble de ces mesures donne actuellement lieu à des suivis confiés à des organismes locaux.

L'objectif est de constater l'évolution naturelle des aménagements réalisés et les réactions de la biodiversité vis à vis de ces dispositifs afin d'en déduire les actions de gestion à mettre en œuvre pour inscrire, sur le long terme, la recolonisation naturelle et la transparence biologique de l'autoroute.

Du fait de l'évolution de l'activité agricole, la structure bocagère caractéristique de la région a presque entièrement disparu. Un important programme de plantations a donc également été mis en œuvre au sein des emprises autoroutières mais également à l'extérieur. Outre son rôle dans l'insertion de l'autoroute vis-à-vis des riverains, ce programme de plantations participe également pleinement au « re-paysagement » du plateau de Caux.

Lors de la construction de l'autoroute, de nombreuses mesures ont été prises en faveur de l'environnement :

### Les aménagements en faveur de la faune

- Prise en compte du cycle biologique des espèces dans la planification des travaux;
- Création de 9 mares en faveur des amphibiens;
- Pose de gîtes à chiroptères (chauve-souris) sur les piles du viaduc;
- Création d'un îlot de sénescence de 3,7 ha avec pose de gîtes à chiroptères;
- Pose de 3 nichoirs pour chouette chevêche;
- Pose d'un nichoir pour faucon crécelle;
- Création de 3 passages grande faune;
- Création d'un boisement en faveur du Muscardin;
- Création d'un îlot bocager de 15 ha en faveur de la chouette Chevêche d'Athéna sur la commune de Jumièges;
- Pose de clôtures à mailles variables sur l'ensemble du linéaire;
- Création de 15 passages petites faunes dont 2 batrachoducs pour les déplacements des amphibiens en période de reproduction.

### Les aménagements en faveur de la flore

- Plantation de 22 km de haies;
- Restauration d'un clos mesure sur Motteville;
- Plantation de 19 hectares de boisements compensatoires;
- Création de 11 zones humides dont 1 zone humide alluviale sous le viaduc de l'Austreberthe;
- Plantation d'un verger sur Villers-Ecalles.



Le volet environnemental du bilan LOTI final réalisé en 2020 a permis de faire les constats suivants sur les aménagements réalisés :

### Passages grande faune

Au vu de la nette augmentation des franchissements constatée au cours des années de suivi, il semble que la faune sauvage se soit correctement appropriée ces ouvrages.

### Passage petite faune

Les passages petite faune sont globalement fonctionnels et empruntés par les espèces présentes sur ces territoires (petits carnivores, lapins, lièvres, micromammifères, voire occasionnellement ou partiellement par des oiseaux) avec des taux de fréquentation variables en fonction des sites.

Tout comme les passages grande faune, le fonctionnement optimal des passages petite faune est soumis à différents facteurs défavorables comme :

- Le dérangement anthropique pour les ouvrages de plus grande taille;
- La proximité de zones urbanisées entraînant la divagation d'animaux domestiques (chiens, chats).

### Les mares

Des opérations d'entretien se poursuivent pour préserver la pérennité de toutes les mares.

Plusieurs mares ont néanmoins fait l'objet de dégradations : l'occupation régulière par le ragondin provoque, pour certaines (Bois de Sap), des désordres importants comme l'assèchement naturel accentué par les galeries creusées par le rongeur, l'augmentation de la turbidité des eaux par les débris végétaux et les excréments.

L'occupation de plusieurs mares par des canards ferraux (canards initialement domestiques retournés à l'état sauvage) générant une importante turbidité des points d'eau et donc diminuant d'autant leur intérêt pour les autres espèces.

Afin d'essayer d'endiguer le phénomène, des piégeages sont entrepris sur différents bassins depuis 2019.



### Les zones humides

La zone humide alluviale de l'Austreberthe présentait en 2020 une nette progression de la saulaie tendant à fermer le milieu et le faisant évoluer du stade zone humide à un milieu boisé. Si cette évolution correspond à l'évolution naturelle du milieu, il convient maintenant de définir l'objectif souhaité pour ce site en termes de caractéristiques afin, le cas échéant de mettre en œuvre un programme de gestion adapté au maintien d'un milieu ouvert.

La Zone humide du Bel Évén présente des résultats très intéressants avec notamment l'apparition de plusieurs espèces à fort intérêt depuis la création du site.

Rappelons en effet que le site était initialement occupé par une parcelle d'agriculture intensive. A noter par ailleurs que le jonc des chaisiers cité comme espèce emblématique dans les engagements de l'État est à nouveau présent sur le site, confortant, par la même, les mesures mises en œuvre.



### Les gîtes pour la faune

Plusieurs types de gîtes pour la faune ont été mis en place :

- Gîtes à chiroptères

Les gîtes mis en place au sein de l'îlot de sénescence sont régulièrement occupés par différentes espèces de chiroptères (Noctules de Leisler, Oreillards roux, ...).

- Gîtes à faucon

Le gîte à faucon implanté dans la vallée d'Ecalles à proximité de la plateforme de la BPV est parfaitement opérationnel et abrite depuis plusieurs années un couple de faucon crécerelle avec plusieurs nichées constatées au cours des années de suivi.

- Gîtes à chouette chevêche

Les gîtes destinés à la chouette chevêche, positionnés chez des propriétaires privés, n'ont pas tous été occupés. Un suivi est à maintenir sur ces équipements.

Les résultats des suivis des populations de chouette chevêche d'Athena à proximité de l'A150 montraient une nette diminution des populations sur le périmètre de prospection centré sur l'autoroute.

Une extension de la zone de suivi à des secteurs plus éloignés de l'infrastructure pourrait permettre de savoir si cette diminution est imputable effectivement à la présence de l'autoroute ou s'il s'agit d'une tendance générale sur la région.

Un suivi de la mortalité autoroutière ciblé sur cette espèce est réalisé par l'exploitant.

Concernant les aménagements réalisés sur le marais de Jumièges en faveur de cette espèce, les suivis réalisés n'ont, pour l'heure, pas permis de repérer l'espèce directement sur le site mais des individus sont régulièrement entendus à proximité laissant supposer une possibilité de colonisation du site dans les années à venir lorsque les plantations seront suffisamment développées pour permettre l'apparition de gîtes favorables à l'espèce (arbres têtards et cavités naturelles).



### Les haies

Les haies, au même titre que tous les aménagements écologiques créés en faveur de la biodiversité dans le cadre de l'A150 constituent de nouvelles zones refuges et de nourrissage pour la faune sauvage. La faune observée au niveau de ces sites évolue en même temps que les milieux.



# L'eau

## Les eaux souterraines

Le pays de Caux est une zone géographique particulièrement marquée par la problématique des « cavités souterraines ». Qu'elles soient d'origine naturelle (très important réseau de karsts et de bétouilles) ou anthropique (marnières), ces cavités constituent autant de points sensibles pour la ressource en eaux souterraines par la rapidité de « contamination » qu'elles permettent.

Il importe néanmoins de relever qu'aucun incident quant à la qualité des eaux souterraines n'est à déplorer malgré les connexions rapides entre la surface et les nappes d'eau souterraines que peuvent constituer ces points d'engouffrement.

## Les eaux superficielles

L'A150 est équipée de différents dispositifs permettant de gérer des phénomènes de ruissellement ainsi que les risques de pollutions liés à la dissémination des eaux ayant lessivé la chaussée autoroutière.

- Dispositif de collecte des eaux pluviales

Concernant les eaux ruisselant sur la chaussée autoroutière, celles-ci sont ainsi collectées au travers un réseau de fossé enherbés et de caniveaux béton logeant l'autoroute sur tout son linéaire et conduisant les eaux ainsi canalisées vers des points de stockages et de traitement, les bassins multifonctions.

- Bassins (Traitement des eaux pluviales et rejets maîtrisés)

Le terme de bassin multifonction renvoie aux différentes « tâches » remplies par ces ouvrages. Au total, 11 bassins de ce type ont été réalisés aux points bas de la chaussée autoroutière et assurent 3 fonctions distinctes :

La gestion quantitative des eaux pluviales en régulant les quantités rejetées vers le milieu naturel. En effet le volume d'eau rejeté est calculé en fonction de la capacité d'assimilation du milieu récepteur.

La gestion qualitative des eaux rejetées vers le milieu naturel. En effet les eaux tombant sur la chaussée se chargent de différents composés issus notamment de l'usure des véhicules et des gaz d'échappement. Ainsi les matières en suspension sont retenues dans les bassins par le phénomène de décantation. Pour les hydrocarbures la retenue à l'intérieur du bassin est assurée par un dispositif de type « siphonoïde » permettant de confiner les matières « flottantes ».

La troisième fonction de ces bassins, et non la moindre, est un rôle de confinement des pollutions accidentelles. Pour ce faire les bassins sont équipés de vannes permettant de fermer le bassin pour y confiner toutes matières dangereuses libérées dans le cas d'un accident de la circulation impliquant une citerne par exemple, en attente de l'intervention d'entreprises spécialisées.

- Transparence hydraulique (buses, cadres, viaduc)

L'effet de barrage est quant à lui « résolu » par la mise en place sous l'autoroute de canalisations (de type buses ou cadres béton) permettant, au niveau des points bas du terrain naturel, aux eaux « venant butter contre l'autoroute » de franchir l'infrastructure.

La topographie du plateau de Caux présente la particularité d'être extrêmement peu marquée, de fait la « concentration » des eaux des bassins versants naturels au niveau de ces ouvrages hydrauliques génère un risque d'érosion à l'aval immédiat. Ce risque est supprimé par la mise en place de « lame de diffusion » dont le rôle est tout à la fois de casser l'énergie hydraulique en sortie de la buse ou du cadre et d'autre part d'étaler l'écoulement sur une lame d'eau transversale sans risque d'érosion des parcelles à l'aval.

Une grande vigilance est apportée à l'entretien de ces équipements dont le bon fonctionnement est essentiel à la lutte contre la pollution en cas de fortes intempéries. Un programme d'entretien et de suivi des ouvrages est ainsi mis en place par ALBEA qui s'assure de maintenir ce patrimoine fonctionnel.



# Le changement climatique

Les enjeux liés au changement climatique pour une autoroute comme l'A150 concernent la décarbonation de nos activités et la résilience de nos infrastructures.

L'enjeu de la décarbonation dans les transports routiers est crucial pour lutter contre le changement climatique et atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'Accord de Paris.

ALBEA a donc mis en place depuis 2020 un suivi de l'émission de ses émissions de gaz à effet de serre incluant les interventions de l'exploitant.

Cette politique de décarbonation va être développée et renforcée par la mise en œuvre d'un bilan des émissions de GES sur les 3 scopes ainsi que d'une stratégie bas-carbone alignée sur la science (SBTi).

Par ailleurs, l'adaptation au changement climatique implique des efforts pour renforcer la résilience des infrastructures et gérer ainsi les risques accrus liés aux événements climatiques extrêmes.

Des études approfondies sont actuellement en cours pour mesurer l'impact de ces changements climatiques sur les infrastructures de l'A150.



## Net Zero

**ALBEA s'engage ainsi à mettre en œuvre une trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre zéro émission nette d'ici 2050.**





## La sécurité de toutes nos parties prenantes



La gestion de la sécurité est un enjeu prioritaire pour ALBEA. Les enjeux de sécurité touchent toutes nos parties prenantes et recouvrent plusieurs aspects, notamment la maintenance des infrastructures, la gestion du trafic, la sensibilisation des usagers et de nos collaborateurs.

Réduire au maximum les décès et blessures dus aux accidents de la route est un objectif majeur pour l'ensemble du personnel d'ALBEA.

Pour répondre à celui-ci, il est primordial d'assurer un entretien régulier des infrastructures, une bonne gestion du trafic, une information fiable des usagers et une rapidité d'intervention en cas d'urgence.

Les agents autoroutiers qui contribuent également à la sécurité des usagers sont vulnérables et les actions visant à améliorer leur sécurité sont essentielles.

Il est également fondamental pour ALBEA d'assurer la sécurité de l'ensemble de ses partenaires intervenant sur ses installations.



## Notre politique de gouvernance

L'enjeu de la gouvernance pour ALBEA est de garantir une gestion efficace, éthique et transparente, tout en alignant les intérêts de ses différentes parties prenantes (clients, actionnaires, collaborateurs, fournisseurs, partenaires) avec les objectifs de l'entreprise.

La politique de gouvernance d'ALBEA doit permettre de créer un cadre de prise de décision qui favorise la pérennité, la performance économique et la réputation de l'organisation.

La politique de gouvernance d'ALBEA inclut donc la mise en place de politiques claires en matière de conformité aux lois et d'éthique des affaires, afin de prévenir les comportements illégaux ou déloyaux (fraude, corruption, etc.).

Elle se doit également de préciser les processus d'information régulière de toutes ses parties prenantes sur les thématiques ESG.



## Nos clients et les communautés locales

ALBEA s'est engagée depuis le début de l'exploitation de l'A150 dans la volonté de rendre l'expérience de ses clients aussi agréable et satisfaisante que possible.

C'est la raison pour laquelle de nombreuses mesures ont été mise en œuvre pour respecter au quotidien cet engagement qui passent notamment par l'entretien de l'ensemble des équipements autoroutiers, la mise en œuvre de procédure de gestion des réclamations ou encore la mesure du niveau de satisfaction de nos clients.

Les engagements d'ALBEA sont également tournés vers les communautés locales. 11 communes et plusieurs zones agricoles sont concernées par l'A150.

Au regard de l'importance du secteur agricole sur les territoires traversés, ALBEA s'est attaché, dès la phase de conception, à intégrer des principes permettant de limiter les impacts sur les exploitations et les habitants.

Depuis la mise en service en 2015, l'ensemble des

engagements, au titre du Milieu Humain, pris par ALBEA ont été mis en œuvre et respectés.

Aujourd'hui, ALBEA continue de s'engager auprès des communautés locales en tant d'acteur économique majeur du territoire de Seine-Maritime.



## Nos systèmes d'information

L'enjeu de la cybersécurité pour ALBEA est multiple et interconnecté. Il nécessite une approche proactive et globale, intégrant la technologie, la gestion des risques, la formation des employés et la collaboration avec les partenaires.

ALBEA s'est donc engagé dès la mise en service de l'autoroute à contrôler régulièrement la sécurité de son système d'information et la renforcer en conséquence.

ALBEA s'engage également à respecter des réglementations strictes en matière de protection des données (RGPD).



# La matérialité

ALBEA a réalisé une première évaluation de sa matérialité ESG.

Les principales thématiques et leurs impacts sont présentés ci-dessous.

Environnement	Matérialité d'impact
Pollution de l'air (Air pollution)	Oui
Biodiversité (Biodiversity and habitat)	Oui
Terrains contaminés (Contaminated land)	Non
Energie (Energy)	Oui
GES (Greenhouse gas emissions)	Oui
Substances dangereuses (Hazardous substances)	Oui
Pollution lumineuse (Light pollution)	Non
Utilisation efficace des ressources (Material sourcing and resource efficiency)	Oui
Net zero	Oui
Pollution acoustique (Noise pollution)	Oui
Risques physiques (Physical risk)	Oui
Déchets (Waste)	Oui
Prélèvement d'eau (Water inflows/withdrawals)	Non
Rejet d'eau (Water outflows/discharges)	Oui

Social	Matérialité d'impact
Travail des enfants (Child labor)	Non
Développement local (Community development)	Oui
Satisfaction client (Customer satisfaction)	Oui
Engagement des salariés (Employee engagement)	Non
Travail forcé (Forced or compulsory labor)	Non
Liberté d'association (Freedom of association)	Non
Santé et sécurité de toutes les parties prenantes (Health and safety)	Oui
Diversité, équité, inclusion (Diversity, Equity and Inclusion)	Oui
Conditions de travail (Labor standards and working conditions)	Oui
Emploi local (Local employment)	Non
Partenariat social (Social enterprise partnering)	Oui
Relations avec les parties prenantes (Stakeholder relations)	Oui

Gouvernance	Matérialité d'impact
Structure et indépendance du comité d'audit (Audit committee structure/ independence)	Non
Composition du conseil d'administration (Board composition)	Oui
Surveillance ESG par le conseil d'administration (Board ESG oversight)	Oui
Corruption (Bribery and corruption)	Oui
Structure/indépendance du comité de rémunération (Compensation committee structure/independence)	Non
Conflits d'intérêts (Conflicts of interest)	Oui
Cybersécurité (Cybersecurity)	Oui
Protection des données et de la vie privée (Data protection and privacy)	Oui
Délégation de pouvoir (Delegating authority)	Oui
Rémunération des dirigeants (Executive compensation)	Non
Fraude (Fraud)	Oui
Indépendance du président du conseil d'administration (Independence of board chair)	Non
Activités de lobbying (Lobbying activities)	Oui
Contributions politiques (Political contributions)	Oui
Droits des actionnaires (Shareholder rights)	Oui
Protection des lanceurs d'alerte (Whistleblower protection)	Oui



# Notre politique environnementale

Le niveau de prise en compte des enjeux environnementaux sur l'A150 est sans commune mesure avec celui d'autoroutes beaucoup plus anciennes.

De nombreuses études environnementales ont été réalisées jusqu'à la mise en service de l'A150 en février 2015.

Elles concernaient notamment les domaines suivants :

- Le milieu physique (aménagement hydraulique, ruissellement et érosion des sols, milieu aquatique, impact hydrogéologique, zones humides)
- Le milieu naturel (Inventaire floristique, Inventaire ornithologique, chiroptérologique et batrachologique, inventaire des reptiles et inventaire des coléoptères saproxyliques, étude de la fréquentation par la grande faune et prospections mammalogiques)
- Air et santé (étude de l'air)
- Bruit (étude acoustique)

Ce contexte environnemental, particulièrement riche, a amené ALBEA à intégrer l'environnement comme une priorité dans sa politique ESG.

ALBEA a donc décidé de formaliser sa politique environnementale. Il s'agit de préciser et détailler ses objectifs, ses actions et ses indicateurs afin d'assurer la maîtrise des effets de la réalisation de cette section autoroutière sur l'environnement. Ainsi, ALBEA peut proposer un niveau de performance environnementale à la hauteur des enjeux des territoires traversés.

La biodiversité est au cœur de la politique environnementale d'ALBEA. Les objectifs environnementaux ont été fixés afin de répondre à la plupart des causes majeures du déclin de la biodiversité : La destruction des habitats, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique et les pollutions.

En plaçant l'environnement au cœur de sa stratégie ESG, ALBEA s'engage non seulement à préserver les écosystèmes actuels, mais aussi à garantir un avenir durable pour les territoires qu'elle traverse.



## Nos objectifs

### La sauvegarde des habitats naturels

- Entretien des mares et des zones humides afin de favoriser le développement de la biodiversité associée.
- Mettre en œuvre un programme de gestion adapté au maintien d'un milieu ouvert des zones humides.
- Surveiller et entretenir les passages pour la grande et la petite faune.
- Assurer une vigilance permanente des clôtures.
- Maintenir le suivi des gîtes déployés.
- Suivre l'évolution de la population de la Chouette chevêche.

### La préservation des ressources naturelles

- Diminuer notre consommation d'eau.

### La protection du milieu naturel contre toute forme de pollution

- Maintenir une surveillance des bassins multifonctions et des réseaux de collecte.
- Maintenir un entretien régulier des équipements destinés à la gestion des eaux des Bassins Versant Naturels.
- Optimiser les quantités de sel épandu en période hivernale.
- Supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires.

### Le changement climatique

- Définir notre stratégie bas-carbone alignée sur la science.
- Lancer une étude de résilience climatique de nos infrastructures.

## Sauvegarde des habitats naturels

Plusieurs terrains situés dans le domaine public ou appartenant à ALBEA sont mis sous conventions renouvelées annuellement afin de faire l'objet soit d'un entretien naturel par éco pâturage avec des ovins et caprins soit d'une fauche annuelle afin de les maintenir en prairie avec une hauteur minimale de coupe.

ALBEA missionne des bureaux d'études naturalistes (Vincent SIMONT) et des associations locales (Groupe Mammalogique Normand et Groupe Ornithologiste et Naturaliste) pour évaluer l'efficacité des mesures environnementales qui ont été mises en place pour accompagner la réalisation de l'autoroute.

Pour l'année 2023, plusieurs aspects ont été mesurés comme la fréquentation de certaines mares par les amphibiens.

Une cartographie de la végétation et du suivi des habitats sur 4 des 8 zones identifiées de compensation à la destruction des espèces protégées a également été réalisée.

Le suivi de la présence des chouettes chevêches et faucons crécerelles s'est poursuivi aux abords immédiats et plus éloignés de l'autoroute. Les 4 nichoirs installés chez des particuliers volontaires avec qui ALBEA a conventionné ont été visités, ainsi que le nichoir à faucon crécerelle sur le site des mares de la Vallée d'Ecalles.

La population de chouette chevêche est toujours à un niveau très bas (<50 % de la population initiale de 2012) mais la tendance de ces dernières années semble être à la hausse.

Quelle que soit la distance à l'autoroute, la tendance d'évolution de la population est à la baisse. Il semblerait que la baisse soit plus importante sur les points situés entre 1 et 3 kilomètres, ce qui suggérerait que la baisse de la population serait globale et pas uniquement liée à la mise en service de l'A150.

Sur les 4 nichoirs, l'un a été occupé par une chouette chevêche en 2023 et une chouette était présente lors du nettoyage du nichoir suggérant la préparation de la saison de nidification 2024.

Les 3 autres nichoirs semblent avoir hébergé des étourneaux pour l'un, un mulot sylvestre et un pigeon ramier pour les 2 autres.

Un nichoir abimé a été remplacé en 2023, les 3 autres le seront en 2024.

Le nichoir à faucon crécerelle installé sur le site des mares d'Ecalles a de nouveau été occupé et le couple a produit deux jeunes à l'envol. Le nichoir est occupé annuellement depuis 2017 et chaque année des fauconneaux naissent.



## Suivi de la mortalité

Le nombre d'animaux morts ramassés sur les chaussées est régulièrement suivi. En 2023, nous ne déplorons la mort d'aucun animal faisant partie d'une espèce protégée.

Parallèlement aux mesures de présence de la chouette chevêche aux abords de l'autoroute mais aussi du faucon crécerelle qui sont les 2 espèces emblématiques du projet, un suivi de la mortalité des oiseaux a été mis en place depuis 2022, consistant à prendre en photo l'oiseau avant de le ramasser pour qu'il soit identifié.

Au total, 14 cadavres ont été identifiés mais aucun de chouette chevêche ou de faucon crécerelle.

Sur les 2 années cumulées, les rapaces, nocturnes et diurnes, représentent 50% des oiseaux victimes de collision sur l'A150, dont plus de 35% de rapaces nocturnes. Parmi ces derniers, 3 espèces ont été identifiées, la chouette chevêche ne fait pas partie de ces espèces victimes de collision.

## La protection du milieu naturel contre toute forme de pollution

### Gestion des eaux de ruissellement sur les chaussées

Dans un souci de gestion des eaux de ruissellement sur les chaussées, et de la qualité des rejets au milieu naturel, des prélèvements et analyses des eaux sont effectuées 2 fois par an dans tous les bassins de rétention.

Dès lors qu'un paramètre n'est pas respecté, ce paramètre est recontrôlé dans le mois suivant ou lors du prélèvement du semestre suivant.

Différents travaux ont également été réalisés en 2023 pour maintenir un fonctionnement optimal de ces ouvrages comme notamment la réparation de l'étanchéité au niveau de l'ouvrage siphonoïde de sortie du Bassin BM 11.9.

### Limitation des infiltrations dans les eaux souterraines

Parmi les mesures compensatoires et d'accompagnement à l'imperméabilisation des terrains par la réalisation de l'autoroute, des zones humides ont été créées permettant de tamponner les rejets des eaux des bassins routiers mais aussi des eaux de bassins versants concentrées par les rétablissements sous l'autoroute. Durant l'hiver 2022, la zone humide près du péage, de l'aire de repos et des bâtiments d'exploitation s'était asséchée du fait de l'ouverture d'une bétouille sur une partie de sa surface. Le fond

## Les autres moyens mis en œuvre

- Surveillance programmée avec visite systématique des mares et zones humides tous les trimestres
- Mise en place de pièges à ragondins dès lors qu'une présence est détectée
- Suivi par un bureau d'études spécialisé de la fréquentation des mares par les amphibiens et de flore spécifique aux milieux humides
- Établissement de plan de gestion à long terme des sites aménagés (9 sites en bordure de l'autoroute et un plus éloigné)
- Identification de nouveaux terrains permettant la mise en place de nouvelles mesures
- Établissement de conventions avec des partenaires riverains
- Suivi des espèces et des habitats actuels

de cette zone a été reconstitué afin de lui redonner son imperméabilité et empêcher l'infiltration des eaux directement dans la nappe.

La recréation de la zone humide a permis de restituer un espace de développement de la biodiversité, et celle-ci s'y développe depuis de manière satisfaisante.

## Les autres moyens mis en œuvre

- Surveillance continue des réseaux
- Surveillance programmée avec visite systématique des bassins tous les 2 mois
- Analyse et plans d'actions mis en œuvre en fonction des désordres ou des résultats
- Pas d'utilisation de produit phytosanitaire



## Le changement climatique

### Réduire nos émissions de GES

ALBEA a mis en place depuis 2020 un suivi de l'émission de ses gaz à effet de serre incluant les interventions de l'exploitant et depuis 2017 un suivi des consommations d'énergie et ressources naturelles. Entre 2021 et 2023, l'ensemble des consommations a diminué.

Malgré une attention particulière à nos émissions de gaz à effet de serre, celles-ci ont été augmentées pour le scope 1 du fait de notre installation de chauffage qui a nécessité un rechargement de gaz frigorifique R-410a.

A partir de 2022, l'énergie consommée au Scope 2 est issue à 100% de la production d'énergies renouvelables.

Pour 2023, l'énergie renouvelable est de provenance suivante : 68,8% hydraulique, 18,7% éolien, 7,1% biomasse, 5,4% solaire.

ALBEA a également mis en place des mesures de sobriété énergétique pour ses véhicules et son centre d'exploitation.

En fin d'année 2022, ALBEA avait lancé une consultation pour trouver un partenaire en vue d'installer, sur ses délaissés autoroutiers, des centrales photovoltaïques. Elle a ainsi contractualisé avec la société QAIR et a signé le 8 avril 2023 une promesse de bail emphytéotique et convention de servitudes sur 3 parcelles situées sur la commune de Barentin, constituant des délaissés autoroutiers. Les études environnementales sont en cours afin de pouvoir déposer une demande de permis de construire dans le courant de l'année 2024.



### Promouvoir une mobilité durable

Depuis 2015, une modulation du péage pour les Poids lourds a été instituée. Les véhicules les moins polluants bénéficient d'une minoration du péage alors que les plus polluants paient une surtaxe.

L'incitation de l'ordre de près de 10% du montant du péage pour un Poids-lourds de classe 4 est de nature à faire évoluer le parc.



Dans un souci d'amélioration de la mobilité pour tous, ALBEA favorise la création d'aires de covoiturage en mettant gratuitement à disposition des terrains lui appartenant aux collectivités territoriales qui le souhaitent.

Ainsi, ALBEA a mis à disposition du Département de Seine Maritime un terrain situé dans l'échangeur de Barentin, et a accepté une servitude pour l'installation d'un poteau incendie sur son domaine public, pour la construction d'une aire de covoiturage de 166 places dont 4 places PMR, qui a été mise en service début 2022. Sa fréquentation varie entre 19 et 46% selon les périodes de l'année.

Cette aire est par ailleurs équipée de 2 bornes de chargement de véhicules électriques munies de 3 prises chacune dont des prises de recharges très rapides.

En 2022, le parc de véhicules d'ALBEA a évolué, par le remplacement d'un véhicule Diesel par un véhicule Hybride Rechargeable ; les véhicules de l'exploitant sont aussi en cours d'évolution c'est pourquoi ALBEA a choisi d'installer 2 bornes de recharges pour véhicules électriques sur le parking du centre d'exploitation.

Le 2ème véhicule diesel de la société sera remplacé prochainement par un véhicule électrique.



# Notre politique sociale

Notre politique ESG place le capital humain au cœur de nos préoccupations.

ALBEA considère que la gestion responsable des ressources humaines est un levier essentiel pour le succès de l'entreprise. Elle accorde donc une attention particulière aux conditions de travail de ses collaborateurs et sous-traitants, avec un focus sur la sécurité et la santé au travail, dans le respect de la réglementation et des normes de travail.

Le réseau autoroutier est cinq fois plus sûr que les autres. La sécurité et la satisfaction des usagers restent donc une préoccupation majeure pour l'entreprise et ses agents autoroutiers. ALBEA s'engage activement à améliorer l'expérience de ses clients, en veillant à offrir un service de qualité, alliant confort et sécurité.

D'après un récent rapport de l'ASFA (Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes) sur l'ensemble du réseau autoroutier, « malgré toutes les mesures d'exploitation et les matériels de protection qui sont mis en place, le bilan 2023 des accidents du personnel [en intervention] est inquiétant avec 144 accidents, au cours desquels 22 salariés ont été blessés, dont 8 heurtés directement par un véhicule en circulation sur l'autoroute. »

Les actions engagées par ALBEA visant à améliorer la sécurité de ses équipes en intervention sont donc essentielles et se poursuivront dans les années à venir.

ALBEA est également attentive aux attentes des communautés locales. Elle développe des partenariats locaux en lien avec différentes thématiques environnementales ou sociales et répond aux différentes sollicitations et réclamations contribuant ainsi à une amélioration continue de son service et de son ancrage territorial.

Enfin, ALBEA s'engage à fournir les meilleurs efforts concernant la promotion de l'égalité des chances et concernant l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi et à respecter ses obligations concernant l'emploi des personnes handicapées.

## Nos objectifs



### La sécurité de nos clients

- Réduire les risques pour les usagers



### La santé et la sécurité des salariés et des sous-traitants

- Zéro accident du travail
- Zéro incident de travail



### La satisfaction de nos clients

- Assurer un service de qualité tant en termes de sécurité, de propreté, de fluidité et de rapidité d'intervention



### Promouvoir l'égalité des chances

- Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion



### Développer notre ancrage territorial

- Devenir un acteur responsable incontournable de la mobilité sur le territoire



# Nos actions

## La sécurité de nos clients

Pour l'année 2023, le nombre d'accidents s'est élevé à 30 comme en 2022. Plusieurs accidents corporels sont à déplorer avec 1 blessé hospitalisé et 6 blessés légers.

9 accidents ont eu lieu suite à des conditions météorologiques hivernales (averses de neige et/ou de grêles), ils représentent plus de 30% des accidents.

Les délais d'intervention de l'exploitant sont minimisés au maximum de manière à assurer la sécurité des clients au plus vite. La majorité des interventions ont ainsi lieu en moins de 24 mn en journée et moins de 36 mn la nuit.

De même, les interventions des dépanneurs s'effectuent le plus rapidement possible, et sur les 247

dépannages VL de l'année 2023, 81 % l'ont été en moins de 30 mn, le délai moyen pour arriver sur place pour l'ensemble des interventions est de 24 mn.

L'information est très rapidement délivrée aux clients pour les avertir des dangers qu'ils peuvent rencontrer sur l'autoroute (véhicule en panne sur les voies, accidents, objets sur chaussées) via les panneaux à messages variables (en moins de 3 mn dans 93,5% des cas) et la radio 107.7 (dans 98% des cas).

Ces outils de communication permettent également de délivrer des messages de sécurité routière et de sensibiliser les clients aux dangers qu'ils peuvent rencontrer ou créer par des comportements inadaptés.

### Les autres moyens mis en œuvre

- Surveillance et supervision du trafic 24h/24 365 jours par an;
- Patrouille toutes les 4 heures;
- Mise en œuvre d'équipements adaptés : caméras sur barrière de péage, et viaduc de l'Austreberthe, station météo, 2 PMV, relais radios, bornes d'appel d'urgence;
- Affichage de messages de sécurité sur les PMV en l'absence de danger particulier à signaler.

## 247 Dépannages

**ALBEA s'engage pour la sécurité de ses usagers.**  
**Le délai moyen pour nos interventions est de 24 mn.**



## La santé et la sécurité de nos collaborateurs et de nos partenaires

La sécurité de nos collaborateurs est une de nos principales préoccupations au même titre que la sécurité de nos clients.

ALBEA a donc fixé comme objectif le 0 accident pour son exploitant et les sous-traitants.

Un employé d'ALBEA a suivi une formation sur la santé et sécurité au travail et a obtenu son certificat de Sauveteur Secouriste du travail en 2022.

L'exploitant a été certifié ISO 45001 en fin d'année

2023 et organise tout au long de l'année des quarts d'heure sécurité sur différents thèmes. Une charte d'engagement sécurité a par ailleurs été signée par l'encadrement de l'exploitant.

Pour les entreprises sous-traitantes, un plan de prévention est systématiquement établi préalablement à leur intervention, les risques sont analysés et les mesures à prendre pour limiter les risques sont détaillées.

### Les autres moyens mis en œuvre

- Formations théoriques et pratiques sur la sécurité et santé au travail;
- Réalisation des 1/4 d'heures sécurité pour tout le personnel;
- Animations à destination des usagers pour les sensibiliser à la sécurité des patrouilleurs (avec notamment les forces de l'ordre);
- Campagnes de communication sur PMV et 107.7;
- Inspection sécurité et établissement de plan de prévention avant travaux;
- Partage des communications de l'ASFA sur réseaux sociaux ou sur site internet;
- Mise en place des outils d'automatisation du balisage (pose et dépose automatique de cônes).

## Zéro Accident

**ALBEA s'engage dans la prévention par la mise en œuvre de sa politique sécurité.**  
**En 2023, zéro accident de travail.**



## Assurer la satisfaction de nos clients

Sur près de 3,3 millions de transactions réalisées sur A150 en 2023, ALBEA a reçu et traité 72 réclamations clients. Ces réclamations portaient principalement sur des erreurs de classification de l'automate ou sur un problème de détection en entrée au péage.

Par ailleurs, ALBEA envoie environ tous les deux ans une enquête de satisfaction à ses clients abonnés et clients Bip and Go, non abonnés mais utilisant régulièrement l'A150. En 2022, plus de 9000 clients ont ainsi été interrogés.



Cette enquête portait sur la perception des conditions de circulation et de sécurité, de l'information et de la signalisation, du passage au péage et des services proposés.

Les résultats de cette enquête complètement anonymisée, sont ensuite analysés pour mieux connaître les clients et des mesures peuvent être mises en place afin d'améliorer les services.

## Promouvoir l'égalité des chances

En intégrant ces principes fondamentaux au cœur de notre politique ESG, ALBEA affirme son engagement à créer un environnement de travail respectueux, équitable et inclusif, où chaque individu peut pleinement s'épanouir et contribuer à la réussite collective.

ALBEA s'engage ainsi à promouvoir la diversité à tous les niveaux de l'organisation, en veillant à ce que nos processus de recrutement, de promotion et de développement des talents soient exempts de biais et reflètent la diversité de la société.

Sur le plan de l'équité, ALBEA s'attache à assurer une répartition juste et équitable des opportunités en interne. Cela inclut des mesures de formation et la mise en place de ressources adaptées afin de favoriser l'évolution professionnelle.

Enfin, pour ALBEA l'inclusion consiste à créer un environnement où chaque voix est entendue, respectée et valorisée. Nous prônons activement l'inclusion à travers des actions concrètes que nous engagerons : des sensibilisations à la lutte contre les discriminations, le harcèlement et le handicap, des initiatives de dialogue et d'écoute et des politiques de flexibilité qui tiennent compte des besoins individuels.

### Les autres moyens mis en œuvre

- Programme général d'entretien pour la viabilité et de maintenance pour les équipements;
- Entretien préventif programmé;
- Entretien curatif soumis à des délais;
- Équipement de toutes les voies de péage (en entrée et en sortie) de lecteur de badge;
- Équipement de toutes les voies de paiement de lecteur de carte bleue sans contact;
- Procédure de gestion et tableau de suivi des réclamations clients.



## Développer notre ancrage territorial

ALBEA a formalisé sa procédure de gestion des réclamations et des relations avec les communautés locales afin de répondre systématiquement à toutes les demandes et à mieux y répondre.

Ainsi tout type de demande (réclamations, demandes de renseignement ou demandes locales) est enregistré et suivi jusqu'à son traitement définitif.

ALBEA aspire à être un acteur de changement positif dans les communautés locales, en soutenant des initiatives qui promeuvent l'inclusion et l'équité dans la société.

En collaboration avec des partenaires externes, des associations et des organisations locales, nous nous efforcerons de faire avancer la cause de la diversité et de l'inclusion au-delà de nos murs.

### Les autres moyens mis en œuvre

- Procédure de gestion et tableau de suivi des demandes locales;
- Participations aux manifestations locales;
- Création de partenariats avec des associations locales;
- Financement d'actions locales.



- Ectot-Lès-Baons
- Ecalles-Alix
- Flamanville
- Motteville
- Croix-Mare
- Mesnil-Panneville
- Pavilly
- Bouville
- Villers-Ecalles
- Barentin
- Roumare



# Notre politique de gouvernance

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une gestion responsable et durable, ALBEA met en place une politique de gouvernance visant à garantir une gestion efficace, éthique et transparente de ses activités. Cette politique s'appuie sur des principes de responsabilité et d'intégrité, tant dans la prise de décision que dans la conduite des opérations.

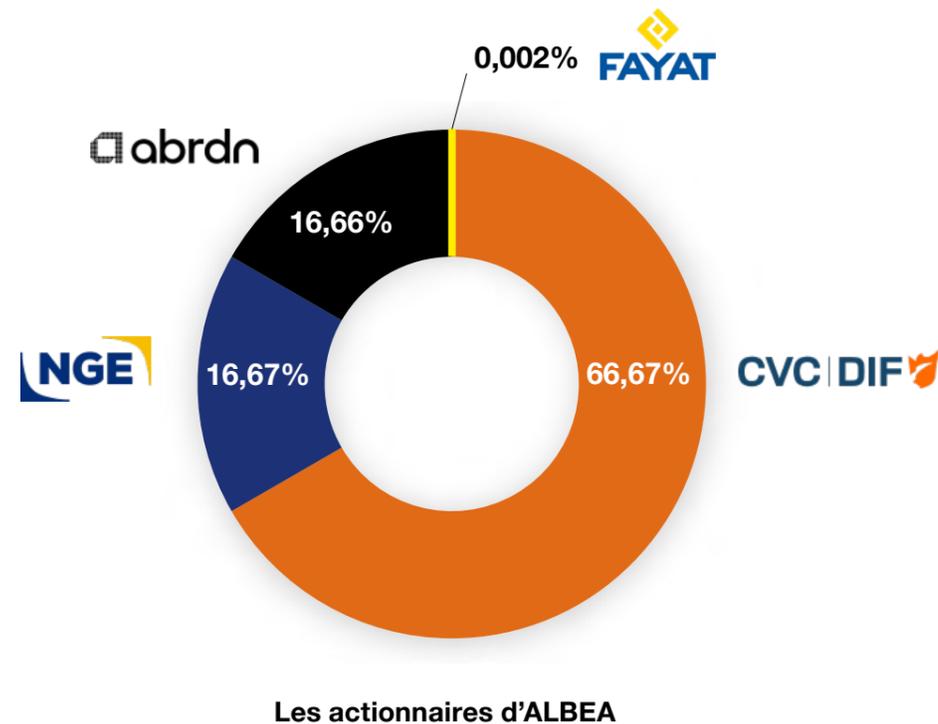
Elle veille également à ce que l'ensemble de ses pratiques respecte scrupuleusement la législation et la réglementation en vigueur, afin d'assurer une conformité totale aux exigences légales.

En parallèle, des mesures rigoureuses sont intégrées pour garantir la sécurité et la confidentialité des systèmes d'information, indispensables à la protection des données sensibles de l'entreprise et de ses parties prenantes.

Au sein de l'organisation d'ALBEA, le pilotage des actions ESG est assuré par le directeur opérationnel d'ALBEA et supervisé par le Directeur Général.

Pour compléter cette démarche, des objectifs ESG (Environnement, Social, Gouvernance) clairs et mesurables sont fixés pour le personnel, afin de responsabiliser et impliquer tous les acteurs dans la mise en œuvre de pratiques durables et exemplaires.

Par cette approche, ALBEA réaffirme son ambition de conjuguer performance économique et respect des plus hauts standards de gouvernance.



## Nos objectifs



### Renforcer notre politique de gouvernance

- Assurer un reporting ESG régulier auprès du Board et des parties prenantes
- Établir et déployer notre charte éthique et notre charte RSE fournisseurs



### Assurer la sécurité de nos systèmes d'information et la protection des données

- Contrôler et assurer la sécurité de nos systèmes informatiques
- S'assurer d'une protection des données conforme à la réglementation



# Nos actions

## Assurer un reporting ESG régulier auprès de nos parties prenantes

Des reporting mensuels, trimestriels ou annuels sont destinés à nos parties prenantes, avec une part importante sur les thèmes ESG.

Ainsi, un reporting est communiqué mensuellement aux actionnaires d'ALBEA. Ce reporting comporte plusieurs thèmes relatifs aux trafics et recettes, les abonnements, les aspects ESG comme la sécurité des clients et des employés, le non-respect éventuel des délais d'intervention ou d'information.

Ce reporting est complété trimestriellement par un comité de pilotage où les questions sur d'autres aspects de la vie de l'ouvrage sont évoquées : dépenses d'entretien, inspection des ouvrages, bilan des accidents, opérations particulières en lien avec l'environnement et autres questions ESG.

Pour les banques, un reporting mensuel est également adressé en toute transparence avec l'état des trafics et de la trésorerie de la société.

Enfin, un rapport annuel est rédigé à destination du concédant sur la vie de la concession.

## Assurer la sécurité de nos systèmes d'information et la protection des données

L'évaluation des risques informatiques sur les systèmes d'information est revue chaque année à l'occasion de la revue des comptes par les commissaires aux comptes.

L'antivirus Kaspersky a été remplacé sur tous les postes informatiques bureautiques et serveurs d'ALBEA et l'ensemble des PC ont migré vers la solution Microsoft 365 business premium dont les fonctionnalités de sécurité sont renforcées.

Les personnels d'ALBEA sont sensibilisés à la détection des e-mails suspects. En cas de doute, un appel téléphonique à l'émetteur de l'e-mail permet de contrôler l'absence de risque. En parallèle, un renforcement de la sécurité sur les boîtes mail a été mis en place en 2023.

De son côté, notre exploitant a également renforcé les systèmes de sécurité avec une double authentification sur les accès à distance.

## Éthique et transparence de nos pratiques

ALBEA a mis en place une procédure d'achats et le personnel d'encadrement a suivi au cours de l'année 2022 une formation sur la prévention de la corruption.

Parallèlement, ALBEA s'assure que son exploitant SAPN (groupe SANEF) a mis en place les outils permettant à la Direction et aux collaborateurs de lutter contre la corruption et améliorer la transparence de ses actions.

Ainsi ALBEA a accès à la charte éthique du groupe Sanef, de son Code de bonne conduite de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, de son Règlement du Comité Éthique et Conformité, de sa procédure de dispositif d'alerte et de la description de son canal d'information.

Concernant les autres sous-traitants, ALBEA s'assure qu'ils sont en conformité avec la réglementation du travail en leur demandant la fourniture des attestations sociales et fiscales.



# Reporting extra-financier

ALBEA exerce ses activités uniquement sur le territoire national français.  
Périmètre reporté : 100% de l'effectif global  
Année couverte : 2023  
Reporting à titre volontaire

## Environnement

	Unités	2023	2022
<b>Bilan Carbone (GHG protocol)</b>			
Scope 1	t CO <sub>2</sub> e	94,42	64,86
Scope 2	t CO <sub>2</sub> e	0	0
Scope 3	t CO <sub>2</sub> e	16 593,30	14 701,06
Total	t CO <sub>2</sub> e	16 687,70	14 765,92
<b>Energie</b>			
Carburant véhicules de fonction	L	3 272	3 403
Autre Carburant moteur	MWh	2,62	1,19
Electricité non renouvelable	MWh	-	0
Electricité renouvelable	MWh	270,70	278,40
Evolution du parc des PL circulant sur A150 en classe Euro 6	%	73%	68%
Proportion de véhicules électriques /hybrides	%	10%	0
<b>Pollution de l'air</b>			
SOx	kg	à venir en 2024	-
NOx	kg	à venir en 2024	-
PM2,5	kg	à venir en 2024	-
PM10	kg	à venir en 2024	-
Plomb	kg	à venir en 2024	-
Mercurure	kg	à venir en 2024	-
<b>Eau</b>			
Eau potable consommée	m <sup>3</sup>	323	317
<b>Bassins</b>			
Bassins étanches	Nbre	9	9
Matières en suspension (MES) : > 30 mg/l (Nbre de relevés dans l'année)	Nbre	2	2
Demande Chimique en Oxygène (DCO) : > 25mg/l (Nbre de relevés dans l'année)	Nbre	3	2
Teneur en Plomb (Pb) : > 50 µg/l (Nbre de relevés dans l'année)	Nbre	2	2
Teneur en zinc (Zn) : (Nbre de relevés dans l'année)	Nbre	2	2
Hydrocarbures : Néant			
<b>Rejets dans la rivière Austreberthe</b>			
Matières en suspension (MES)	mg/L	2,00	33,00
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	mg/L	30,00	11,40
Teneur en Plomb (Pb)	µg/L	1,00	2,17
Teneur en zinc (Zn)	µg/L	4,00	13,40
Hydrocarbures	mg/L	0,10	< 0,10

	Unités	2023	2022
<b>Rejets en vallée sèche</b>			
Matières en suspension (MES) :	mg/L	2,00	29
Demande Chimique en Oxygène (DCO) :	mg/L	30,00	11,4
Teneur en Plomb (Pb) : > 0,05mg/l	µg/L	10,00	1,85
Teneur en zinc (Zn) : > 0,5mg/l	µg/L	4,00	6,98
Hydrocarbures	mg/L	0,10	<0,10
<b>contrôles de la qualité des eaux</b>			
Nbre de sites pollués	Nbre	2	2
Nbre de sites pollués	Nbre	0	0
Montant des travaux de réparation sur ouvrages	€	0	0
<b>Biodiversité</b>			
Décès d'animaux sauvages	Nbre	27,00	19
Décès Espèces menacées et en danger	Nbre	0	0
Habitat amélioré ou restauré	ha	0	0
Habitat maintenu	ha	3,70	3,7
Travaux sur les mares ou zones humides pour comblement de bétouire ou karst	Nbre	0	2
Nombre d'espèces d'amphibiens dans les périodes habituelles de présence	Nbre	7	3
Nombre d'espèces animales recensés/ nbre espèces protégées A150 (recensement tous les 2 ans)	Nbre	20/8	nc
Nombre d'espèces animales recensés/ nbre espèces protégées sur zone de compensation de Jumièges (recensement tous les 2 ans)	Nbre	20/8	nc
Suivi de la mortalité des animaux et des oiseaux sur l'autoroute	Nbre	14	nc
<b>Produits</b>			
Quantité de sel consommé	t	41,40	53,88
<b>Déchets</b>			
Déchets Dangereux	t	-	-
Déchets non dangereux	t	4	2,9
Incinération	t	4	2,9

## Social

	Unités	2023	2022
<b>Effectifs</b>			
Salariés (ETP)	Nbre	3	3
Effectif Personnel de bureau	Nbre	3	3
Nombre de sous-traitants (ETP)	Nbre	89	91
Heures travaillées	h	4 640,00	4 640,00
Heures travaillées par les sous-traitants	h	12 984,00	13 192,00
Nombre de membres du board	Nbre	6	6
<b>Sécurité</b>			
Décès	Nbre	0	0
Accident avec arrêt	Nbre	0	0
Accident sans arrêt	Nbre	0	0
Presqu'accidents	Nbre	0	0
Accident avec arrêt (sous-traitants)	Nbre	0	0
Accident sans arrêt (sous-traitants)	Nbre	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail AVEC arrêt	#	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail SANS arrêt	#	0	0
<b>Sécurité (accidents sur le réseau)</b>			
Accidents mortels	Nbre	0	0
Accidents corporels	Nbre	6	0
Accidents matériels (tiers identifié)	Nbre	24	30
<b>Réseau</b>			
Délais d'intervention	mn	24	24
Délais d'information (PMV)	mn	3	3
Nombre de dépannages (VL)	Nbre	247	236
Délai d'intervention des dépanneurs	mn	24	24
Indicateur de gêne Travaux (<0,02)	#	0,01	0,02
<b>Formation</b>			
Heures de formation dédiées à la sécurité (employés ALBEA)	h	3	-
Heures de formation dédiées à la sécurité (sous-traitants)	h	960	790
Nombre d'employés formés à la sécurité	Nbre	3	-
Nombre de sous-traitants formés à la sécurité	Nbre	24	23
% d'employés ayant reçu une formation professionnelle au cours de l'année	%	100%	100%
% d'employés ayant reçu une formation ESG au cours de l'année	%	100%	100%
<b>Satisfaction Salariés</b>			
% de salariés concernés (sous-traitants)	%	-	100%
Taux de réponse (sous-traitants)	%	-	68%

	Unités	2023	2022
<b>Satisfaction Clients</b>			
Nbre de clients concernés	Nbre	(cf 2024)	9 208
Taux de réponse	%	-	5,8%
<b>Réclamations</b>			
Nombre de réclamations totales	Nbre	72	81
% réponse aux réclamations	%	100%	100%
Délai de traitement des réclamations	j	0,8	0,98
<b>Inclusion et diversité</b>			
Salariés < 30 ans	Nbre	0	0
Salariés entre 30 ans et 50 ans	Nbre	2	2
Salariés > 50 ans	Nbre	1	1
% Hommes / % Femmes	%	0 / 100	0 / 100
Hommes / Femmes (organes de direction)	Nbre	0 / 2	0 / 2
Hommes / Femmes (board)	Nbre	5 / 1	5 / 1

## Gouvernance

	Unités	2023	2022
<b>Cybersécurité</b>			
Attaques	Nbre	0	0
Recommandations sur la revue annuelle des S.I	Nbre	12	13

À bientôt sur



Centre d'Exploitation A150

Impasse Louise de Formont 76360 BOUVILLE

Tél. : 02 32 80 94 30

[contact@a150-albea.fr](mailto:contact@a150-albea.fr)